



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 7 octobre 2024 DELIBERATION

Rapporteur : Jean CONTOU-CARRÈRE

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick MAILLET

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 27
Nombre de votant-e-s : 33

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, Adjoints,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, Mme Dominique QUEHEILLE, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jacques MAISONNEUVE, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, M. Pierre BAHOU, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- M. Stéphane LARTIGUE donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY
- M. Raymond VILLALBA donne pouvoir à Patrick NAVARRO
- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à Mme Dominique QUEHEILLE
- Mme Françoise STIOPHANE donne pouvoir à Flora LAPERNE
- M. Jean-Paul PORTESENY donne pouvoir à M. Jacques MAISONNEUVE
- Mme Yona TORCAL donne pouvoir à Mme Laurence DUPRIEZ

9 - BUDGET DE L'EAU POTABLE - DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

Il y a lieu de procéder à des ajustements budgétaires comme indiqué dans le tableau annexé à la présente.

Après avoir pris connaissance des modifications de crédits,

Après avis favorable du Conseil d'exploitation en date du 16 septembre 2024,

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **ADOpte** la décision modificative n° 1 de l'exercice budgétaire 2024 pour le budget de l'eau potable telle que détaillée dans le tableau figurant en annexe.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 7 octobre 2024.

Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHÉ LE 09.10.2024



Bernard UTHURRY



BUDGET DE L'EAU**DECISION MODIFICATIVE N° 1****INVESTISSEMENT****Dépenses**

Ch. 21 – cpte 21531	Réseaux d'adduction d'eau	- 3 000,00
Ch. 040 – cpte 21531	Réseaux d'adduction d'eau	+ 3 000,00
Total		0,00

FONCTIONNEMENT**Dépenses**

Ch. 011 – cpte 606802	Production immobilisée	+ 3 000,00
Total		3 000,00

Recettes

Ch. 042 – cpte 722	Immobilisations corporelles	+ 3 000,00
Total		3 000,00